

SELARL VIARD-HERISSON GARIN

Société d'Avocats inter-barreaux près la Cour d'Appel de CHAMBERY
Inscrite aux Barreaux d'ALBERTVILLE et de CHAMBERY

Nathalie VIARD (n.viard@vhg-avocats.com), Barreau d'ALBERTVILLE
Virginie HERISSON GARIN (v.herissongarin@vhg-avocats.com), Barreau de CHAMBERY

18 chemin des Galibouds – 73200 ALBERTVILLE (04.79.32.77.28)
462 avenue Henri Falcoz – 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE (04.79.64.26.02)
1 rue Général Ferrié – 73000 CHAMBERY (04.79.79.30.95)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT DE 44,08 m² AVEC CASIER A SKIS ET EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT

Situé sur la Commune de VAL THORENS, sur la Commune LES BELLEVILLE (SAVOIE), dans un ensemble immobilier dénommé LE CHEVAL BLANC 1

Adjudication fixée au VENDREDI 6 MAI 2022 A 14H00
Devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE
5 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE

MISE A PRIX : 95 000,00 euros
(QUATRE VINGT QUINZE MILLE EUROS)

DESIGNATION

Sur le territoire de la Commune de VAL THORENS, sur la Commune LES BELLEVILLE (SAVOIE), dans un ensemble immobilier dénommé LE CHEVAL BLANC 1, cadastré section AM 271 et 418, à savoir :

-Le lot n° 161 **un appartement de type N de 44,08 m²** situé au niveau +1, portant le numéro +1.11 sur le plan, avec la jouissance exclusive **d'un casier à skis**

-Le lot n°131 **un emplacement de stationnement** au niveau 0, portant le numéro 0.14 P sur le plan,

Les parties communes attachés à ces biens.

A la requête du :

LA CAISSE DE CREDIT MUTUEL MULHOUSE EUROPE, association coopérative à responsabilité limitée inscrite auprès du Tribunal d'instance de MULHOUSE sous le numéro IX/0066, immatriculée sous le numéro SIRET 778 945 204 00023, dont le siège social est 37 avenue Kennedy, BP 2349, à 6809 MULHOUSE CEDEX, agissant poursuite et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité de droit audit siège
Ayant pour avocat, Maître Nathalie VIARD avocat au barreau d'ALBERTVILLE, membre de la SELARL VIARD-HERISSON GARIN.

ENCHERES :

Les enchères proposées à **1.000 euros** ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.

FRAIS :

Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

VISITE :

La visite des lieux aura lieu sur place le **23 avril 2022 à 10h15 avec la SELARL SPINELLI-SAINT MARTIN-REVEL** (huissiers de justice).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- **Maître Nathalie VIARD** avocat au barreau d'ALBERTVILLE, membre de la SELARL VIARD-HERISSON GARIN, société inter-barreaux ALBERTVILLE-CHAMBERY, y demeurant 18 chemin des Galibouds 73200 ALBERTVILLE (tél : 04.79.32.77.28) où le cahier des conditions de la vente peut être consulté.

- **ou au greffe du Tribunal judiciaire d'ALBERTVILLE**, sous le numéro de RG 21/00005 (Greffe du Juge de l'Exécution : 04.79.32.43.14) ; où le cahier des conditions de la vente a été déposé et où il peut être consulté.

- sur le site internet de l'Ordre des Avocats du Barreau d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr

Fait à ALBERTVILLE, le 23/03/2022
Signé Nathalie VIARD, avocat